

BREVET PROFESSIONNEL



« Responsable d'entreprise agricole »

Formation par apprentissage

Ce diplôme se prépare en 2 ans.

C'est un diplôme d'Etat délivré par le Ministère de l'Agriculture et de la forêt.

Le parcours de formation est individualisé et vise à préparer le projet professionnel de chacun.

Principaux métiers visés

Chef d'exploitation agricole/ Exploitant agricole/ Agriculteur
Responsable d'élevage/Éleveur
Chef de production agricole/Producteur
Chef de culture
Technicien-ne en conduite de production végétale

Diplôme de
niveau 4

Compétences visées

Pilotage de l'entreprise agricole
Préservation, amélioration des sols et de la biodiversité
Conduite des processus de production
Commercialisation des produits agricoles et des services
Élaboration de projets, organisation du travail, gestion des ressources humaines
Gestion et administration de l'entreprise

Conditions d'exercices du métier

L'activité peut impliquer des déplacements. Elle varie selon le type de productions et ses caractéristiques. Elle peut s'exercer les fins de semaine, jours fériés, de nuit et être soumise à des astreintes et au rythme de vie des animaux. J'organise le travail de l'exploitation au quotidien et je définis la stratégie d'exploitation.

Je suis chargé-e : des différents travaux nécessaires aux productions animales, de la gestion technique de l'exploitation, de la gestion économique et financière, de la gestion administrative de l'exploitation, de la gestion des approvisionnements, je gère les achats, de la commercialisation de la production, parfois la transformation des produits.

Modalités d'accès

Conditions d'inscriptions : signature du contrat avant 30 ans.

Prérequis : être titulaire d'un diplôme de niveau 3 ou plus

- CAPA ou BEPA
- Autres diplômes.

Modalités de sélection : étude du dossier par le centre, test de pré-requis.

Période d'entrée en formation : septembre 2021.

* Possibilité d'accompagnement et d'aménagements pour les personnes en situation de handicap.

Modalités pédagogiques

Cette formation se déroule en alternance dans le cadre d'un contrat d'apprentissage :

- 30 semaines soit 1 015 heures de formation au CFA ;
- le reste en entreprise (64 semaines soit 2 240 heures);
- la délivrance du diplôme se fait : au CFA.

Contenu de la formation

Formation technique générale

Biologie végétale, écosystèmes, agronomie et préservation de l'environnement, gestion des équipements, sciences économiques, étude du territoire, organisation et gestion du travail, conduite des systèmes de production, gestion technico-économique et financière de l'entreprise, techniques de commercialisation, techniques d'élaboration et de conduite de projet

Formation technique et étude des filières propres aux supports de productions

Viticulture – Grandes cultures – Élevage allaitant – Élevage laitier – Horticulture/maraîchage – Paysan boulanger – Petits fruits – Plantes à parfum, aromatiques et médicinales – Aquaculture – Autres productions...

Validation

- Le jeune reçoit une formation générale, technique et pratique avec délivrance du diplôme sous forme d'unités capitalisables ;
- 100 % en contrôle continu, possibilité de proposer un rattrapage ;
- validation totale ou partielle par unités capitalisables ;
- évaluation en situations professionnelles

Rémunération

En fonction de votre statut et après validation par le financeur concerné (*contacter le centre pour avoir des informations plus précises*).

Débouchés

Insertion professionnelle

Formation permettant d'obtenir un emploi qualifié :

- Responsable d'entreprise agricole, d'ouvrier-ère hautement qualifié-e

Ce diplôme permet d'obtenir la capacité à l'installation

Poursuites d'études

- BTSA (niveau 5)



Contrat en apprentissage



Durée 2 ans



15,4% de réussite en 2020



0% d'abandon en 2020



S'adresser au secrétariat du CFA :

243 route de Lyon – 58000 CHALLUY

☎ 03.86.21.66.07 / 03.86.21.66.27

✉ cfa.nievre@educagri.fr / cfanievre58@gmail.com

🌐 www.eplanevers-cosne.educagri.fr

